

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

4^{ème} REUNION DE 2006

Séance du 28 novembre 2006

CG 06/4^{ème}/II-01

VOIRIE DEPARTEMENTALE

A l'occasion de cette session, je souhaite vous dresser le bilan de nos principaux programmes routiers.

1) Deuxième programme pluriannuel

Toutes les opérations inscrites au deuxième plan pluriannuel de remise en état des chaussées sont terminées ou sur le point de s'achever.

Sont terminées :

- La première phase 1999-2000 pour un montant de 19 564 143,00 €,
- La deuxième phase 2000-2001 pour un montant de 20 116 771,00 €,
- La troisième phase 2001-2002 pour un montant de 20 290 948,00 €.

Est en cours d'achèvement :

- La quatrième et dernière phase 2002-2003 du programme pluriannuel est en voie d'achèvement, tous les marchés ont été passés et les derniers chantiers sont en passe d'être terminés. Elle se soldera pour un montant de 21 268 846,00 €.

2) Programmes annuels

S'agissant du programme **2003-2004**, sur l'ensemble des **47** opérations d'un montant de 7 640 322,00 € :

- **43 sont terminées,**
- 3 sont en cours de travaux,
- 1 est lancée (carrefour RD 656/RD 47) dont le 1er appel d'offres avait été infructueux,

Concernant le programme **2004-2005**, composé de **43** opérations d'un montant de 4 359 662,00 € :

- **35 sont terminées,**
- 3 sont en cours de travaux,
- 1 va débiter (RD 6 à Verdun),
- 3 sont lancées (procédure de consultation en cours) : RD 953E à Valence d'Agen, carrefour RD 999/RD 21E à Montauban, éclairage du tunnel de Caussanus sur la RD 115,
- 1 reste à lancer : carrefour RD 953/VC3 de Valence d'Agen à coordonner avec les travaux communaux.

En ce qui concerne **2005-2006**, le programme comprend **27** opérations pour 5 309 327,00 € :

- **13 sont terminées,**
- 6 sont en cours de travaux,
- 6 sont lancées (procédure de consultation en cours)
- 2 restent à lancer.

Enfin, le programme **2006-2007** comprend **41** opérations inscrites au BP pour 6 548 852,00 € :

- **16 sont terminées,**
- 2 sont en cours de travaux,
- 3 sont lancées (procédure de consultation en cours),
- 20 restent à lancer et devraient être terminées pour le 30 juin prochain.

3) Liaison Quercy-Gascogne

a) Le pont sur le Tarn

Les travaux de franchissement du Tarn se poursuivent.

Les travaux de la première pile en rivière ont été perturbés par une venue d'eau subite provoquée par une veine de sable localisée dans la marne compacte. Après adaptation de la méthode de terrassement, l'opération a repris normalement.

Actuellement tous les appuis sont terminés à l'exception de la dernière pile en rivière qui est en cours, la charpente métallique est en cours d'assemblage.

b) La procédure foncière

La procédure d'expropriation a été lancée pour les propriétaires qui n'ont pas signé une promesse de vente. Le juge d'expropriation désigné se transportera sur les lieux avant de fixer le montant à verser à chaque propriétaire concerné.

Cette procédure sera interrompue en cas d'accord négocié généralisé. A la mi-octobre, il ne restait que deux propriétaires n'ayant pas signé une promesse de vente, les 21 autres ont accepté l'offre du Conseil Général.

c) Deuxième phase de travaux

Elle comprend les terrassements, les chaussées et les petits ponts sur les différents ruisseaux. Le dossier de consultation est en préparation et la notification du marché devrait intervenir courant 1er trimestre 2007.

4) Rampes de Caylus

Les 5 km du côté nord-est sont en service. Avec le côté sud-ouest réalisé l'an dernier, ce sont 8 km de voies de dépassement pour véhicules lents qui ont été livrés.

Il reste à traiter la partie la plus courte : 500 mètres, mais techniquement la plus délicate dans la sortie de Caylus vers Septfonds. Le site classé et la topographie imposent de réaliser des murs de soutènement en pierre.

Le dossier de consultation est en cours de préparation.

5) Pont de Verdun

Notre Assemblée a approuvé le 29 juin 2006 la procédure de partenariat public privé (PPP) pour la reconstruction du pont suspendu de Verdun-sur-Garonne.

La délibération a été adressée pour avis à la Mission d'appui constituée auprès du Ministère des finances. Cet organisme a indiqué que suite à une modification de la réglementation son avis n'était plus nécessaire pour les PPP décidés par les collectivités locales, seuls les projets de l'Etat y sont soumis.

En conséquence toutes les conditions sont réunies pour mener à bien la procédure.

Les dossiers d'enquêtes publiques ont été déposés à la Préfecture qui va désigner le Commissaire enquêteur. A ce stade d'avancement de l'opération, il convient d'engager les acquisitions foncières ; je vous demanderais donc de m'autoriser à procéder aux négociations et signer tous actes et documents afférents, avec les propriétaires fonciers concernés.

Enfin, la procédure de consultation de partenariat public privé (PPP) a été lancée. Dans un premier temps, il s'agit de sélectionner au minimum 3 entreprises ou groupements d'entreprises avec lesquelles sera engagée la négociation dans le cadre de la procédure « du dialogue compétitif » pour désigner le groupement qui sera chargé de la construction.

6) La rénovation des ponts suspendus

Le marché qui nous a permis de remettre en état les 8 ponts suspendus sur la Garonne, le Tarn et l'Aveyron est arrivé à terme. Le dernier dispositif : l'escalier et la rampe à vélo permettant de relier la piste cyclable du Canal à la Base de loisirs par le pont de Coudol est terminé.

Le coût total de cet important programme s'est élevé à **10 204 871,88 €**.

7) Les ponts sur le canal

A l'occasion du vote de la Décision Modificative n° 1 nous avons approuvé le calendrier de réalisation des 7 ponts en arc qui permettent à des routes départementales de franchir le canal.

Les relevés topographiques et les sondages géotechniques sont terminés. L'étude architecturale est en cours.

Je proposerai l'inscription des crédits nécessaires à la réalisation des deux premiers ponts au Budget Primitif 2007.

8) Le schéma directeur des itinéraires cyclables

a) La véloroute en bordure du canal latéral à la Garonne

Les travaux d'aménagement, d'un montant de **1 946 485 €**, de la première section Lamagistère-Brouzidou, ont débuté au mois de juin.

La réalisation de la couche de base en grave non traitée est terminée entre Lamagistère-Castelsarrasin ainsi que la mise en oeuvre de la couche de roulement en grave émulsion claire de Castelsarrasin à Malause (17 km).

Comme cette technique requiert une météo clémente, le tronçon Malause-Lamagistère sera achevé au printemps prochain.

L'aménagement du tronçon Castelsarrasin - Brouzidou nécessite des travaux préparatoires de renforcement des berges. La consultation des entreprises est en cours et le marché sera attribué prochainement. Les travaux de la piste seront entrepris en suivant.

Le dossier de consultation des entreprises pour les travaux de la seconde section Brouzidou – Montech est en cours d'élaboration. Le choix de l'entreprise pour la réalisation du chantier sera effectif avant la fin de l'année.

Les travaux débiteront durant le premier trimestre 2007. L'objectif reste l'ouverture du parcours cyclable entre Lamagistère et Montech, soit 44 km, au 1er juillet 2007.

Enfin, l'aménagement de la dernière section, Montech – St Rustice en limite de la Haute-Garonne, qui prend aussi en compte l'aménagement du chemin de halage entre Montech et Montauban, débutera en 2008. La région Midi-Pyrénées et l'Etat ont été sollicités pour connaître le montant de leur participation respective.

Nous pouvons espérer une ouverture à la circulation de l'ensemble de l'itinéraire, soit 78 km, durant le premier semestre 2009.

b) La véloroute "vallée de l'Aveyron" :

Le schéma directeur des itinéraires des départements cyclables, approuvé lors de notre première réunion de 2004 intégrait, outre les deux itinéraires nationaux, les véloroutes en bordure du canal latéral à la Garonne et la véloroute Toulouse – Paris, deux itinéraires à caractère régional, la découverte à vélo de la vallée de l'Aveyron et l'aménagement de la plate-forme de l'ancienne voie ferrée Montauban – Saint-Sulpice-sur-Tarn.

La véloroute vallée de l'Aveyron relie Montauban à Laguérie par des routes à faible trafic (communales, départementales), et emprunte dans la partie finale des routes départementales du Tarn.

L'étude de signalisation pour réaliser le jalonnement de l'itinéraire est finalisée. Je proposerai l'inscription des crédits correspondants lors du vote du budget primitif 2007.

c) La véloroute "vallée du Tarn" :

Lors du vote du budget 2004, vous m'avez autorisé à engager des discussions avec le département de la Haute-Garonne et la communauté de communes de Villemur-sur-Tarn pour l'aménagement de l'ancienne plate-forme de la voie ferrée Montauban – Saint-Sulpice-sur-Tarn.

Le projet est en phase de concrétisation. La communauté de communes de Villemur-sur-Tarn a mandaté un bureau d'études pour élaborer le projet d'aménagement dans son secteur. Je vous proposerai, lors de la prochaine réunion un programme pluriannuel de travaux pour réaliser ce parcours cyclable (16 km) dans notre département, ainsi que l'inscription des crédits correspondants.

A l'examen de ces éléments, je vous demanderais de bien vouloir me donner acte de la présente communication.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission travaux publics, voies de communication, aménagement urbain,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de la communication de Monsieur le Président concernant le deuxième programme pluriannuel, les programmes annuels 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007 ainsi que les opérations spécifiques (la liaison Quercy-Gascogne, les rampes de Caylus, le pont de Verdun-sur-Garonne, la rénovation des ponts suspendus, les ponts sur le canal et le schéma directeur des itinéraires cyclables).

Acte donné.

Le Président,